



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## rapports avec les administrés

Question écrite n° 2438

### Texte de la question

Alors que le Gouvernement a fait de l'internet l'un des vecteurs de l'amélioration des rapports entre l'administration et les administrés, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'économie et des finances de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre en 2013 afin d'amplifier l'utilisation par le plus grand nombre de nos concitoyens de ce mode de communication.

### Texte de la réponse

Le déploiement d'internet comme mode de communication demeure essentiel pour l'optimisation du rapport entre l'usager et l'administration. Pour ce faire, des efforts doivent être entrepris sur deux priorités. Tout d'abord, le Gouvernement promeut le développement de l'usage de ce média auprès des personnes les moins à même de l'utiliser. Il prévoit de consacrer un nombre certains d'emplois d'avenir au service des Espaces Publics Numériques (EPN)[1]. Ces derniers sont porteurs d'une véritable mission de service public, en permettant une accessibilité complète au réseau par la mise à disposition de matériel informatique et par la dispense de cours de formation. De tels espaces rendent possible une réduction de la fracture numérique sociale auprès des populations sensibles, et donc d'amplifier l'usage d'internet et de l'administration électronique. Ils viennent en complément des relais de service public qui permettent l'articulation des points physiques et des supports numériques, logique mise en avant lors du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique du 18 décembre 2012, et plus particulièrement la décision n° 27. Néanmoins, le Gouvernement est conscient qu'une intensification de l'utilisation du réseau Internet passe aussi par le développement d'une infrastructure adéquate. Pour ce faire, une nouvelle stratégie gouvernementale a été élaborée pour le déploiement du très haut débit[2]. Les investissements majeurs nécessités par un tel programme, évalués à vingt milliards d'euros sur dix ans, permettront une recrudescence des usages numériques dans les zones rurales ou défavorisées. En effet, de telles infrastructures offriront une connexion à grande vitesse au plus grand nombre, contribuant là encore à l'amplification de l'utilisation d'internet. [1] <http://www.redressement-productif.gouv.fr/emplois-davenir-au-service-mission-des-espaces-publics-numeriques> [2] <http://www.redressement-productif.gouv.fr/nouvelle-strategie-gouvernementale-pour-deploiement-tres-haut-debit>.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dino Cinieri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2438

**Rubrique :** Administration

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 août 2012](#), page 4647

**Réponse publiée au JO le :** [28 avril 2015](#), page 3233